

Déroulement d'une journée de régulation au grand gibier avec les consignes COVID confinement !

chaque participant devra être porteur d'une autorisation de déplacement individuel dûment remplie et signée, en ayant au préalable coché la case correspondant à la réalisation de missions de service public.

En outre il devra être en possession de son permis de chasser ou carte de chasse accompagnée, de sa validation annuelle, de l'attestation du détenteur de droit de chasse certifiant son autorisation à chasser sur le territoire où il se rend.



Diffusion en amont de la journée de tout renseignement et consignes spécifiques COVID19 et de chasse pour limiter le temps au rond de départ de chasse collective.

Aucun document papier distribué.

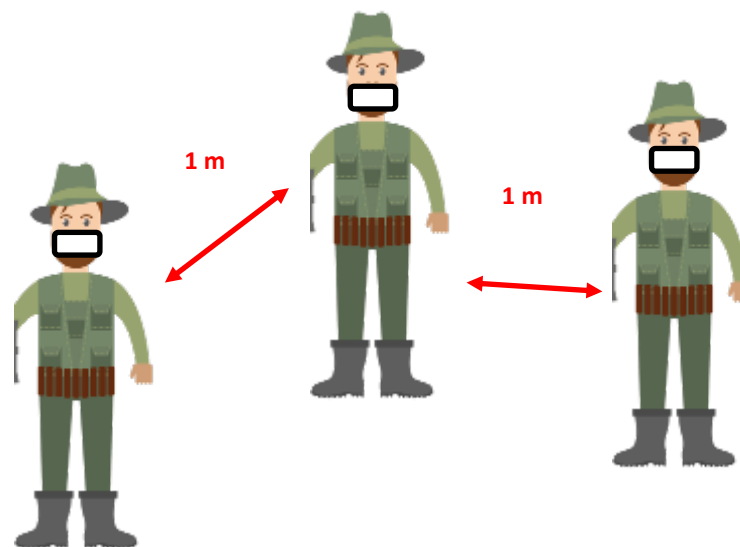
INTERDICTION D'UTILISATION DES CABANES DE CHASSE ou lieu clos

Désinfection obligatoire des mains par solution hydro alcoolique par chaque participant avant de signer le cahier de battue et pas de mise à disposition de stylo, chaque participant doit apporter le sien.

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE TOUT LE TEMPS



les poignées de main, gestes de sympathie tels que poing contre poing, coude contre coude...sont proscrits ainsi que tout échange !



"rond" dehors à l'air libre ou sous un espace extérieur uniquement d'un toit de type auvent, préau, hangar, suffisamment dimensionné

Maintien des mesures de distanciation avec au moins 1 m entre chaque personne et avec le port du masque

PAS DE REPAS

DANS LES CABANES DE CHASSE

chaque participant devra prévoir un encas.

La pause déjeuner doit être organisée à l'air libre en respectant la **distance d'au moins 1 m entre chaque participant**.

AGRAINAGE INTERDIT

POSSIBILITE D'ENTRETIEN DES CLOTURES SUR DECLARATION A LA FDC



1 personne par véhicule sauf cellule familiale

Bien nettoyer vos affaires avant et après la chasse, ne pas les échanger et les désinfecter si possible (alcool 70°)

